

VENTE

IMMOBILIER D'HABITATION			
		Mandat simple	Mandat sérénité
PRIX DU BIEN COMPRIS ENTRE 50 001€ ET 100 000€ (AVEC UN MINIMUM DE 4 000€ TTC)		8%	7.5% TTC DU PRIX DE VENTE*
PRIX DU BIEN COMPRIS ENTRE 100 001€ ET 200 000€		7%	6.5% TTC DU PRIX DE VENTE*
PRIX DU BIEN COMPRIS ENTRE 200 001€ ET 300 000€		6%	5.5% TTC DU PRIX DE VENTE*
PRIX DU BIEN COMPRIS ENTRE 300 001€ ET 400 000€		5.5%	5% TTC DU PRIX DE VENTE*
PRIX DE VENTE SUPÉRIEUR À 400 001 €		5%	4.5% TTC DU PRIX DE VENTE*

IMMOBILIER DE BUREAU	
PRIX DE VENTE	7.20% TTC DU PRIX DE VENTE*

PARKING / GARAGE	
PARKING	1 500€ TTC*
GARAGE	2 400€ TTC*

* Honoraires à charge vendeur, à l'exception des ventes réalisées par le compte d'un client ayant signé un mandat de recherche.

ESTIMATION D'UN BIEN : 150€ TTC

GÉRANCE

GESTION D'UN BIEN IMMOBILIER	
GESTION HABITATION 7.20% TTC DU LOYER MENSUEL CHARGES COMPRISES - CHARGE BAILLEUR	
GESTION IMMOBILIER ENTREPRISE PROPOSITION EN AGENCE	
Ce prix tient compte du suivi du locataire, de l'encaissement et du reversement des loyers... (L'agence servira d'intermédiaire entre le propriétaire et son locataire pour gérer le bien durant toute la durée du mandat de gérance.)	

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
LES CONTRATS SONT CONSULTABLES DANS L'AGENCE.

LOCATION IMMOBILIER D'HABITATION

HONORAIRES D'ENTREMISE SÉLECTION DES LOCATAIRES SEULEMENT POUR LE PROPRIÉTAIRE	50€ TTC
--	---------

HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET RÉDACTION DE BAIL À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES DE VISITE, CONSTITUTION DE DOSSIER ET RÉDACTION DE BAIL À LA CHARGE DU LOCATAIRE
--	---

ZONE NON TENDUE	
De 9 à 35m²	8€ TTC/m²*
De 36 à 55m²	7€ TTC/m²*
À partir de 56m²	6€ TTC/m²*

ZONE TENDUE	
De 9 à 35m²	10€TTC/m²*
De 36 à 55m²	9€ TTC/m²*
De 56 à 89m²	8€ TTC/m²*
À partir de 90m²	7€ TTC/m²*

* En fonction de la surface habitable du bien.

HONORAIRES DE RÉALISATION D'ÉTAT DES LIEUX À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES DE RÉALISATION D'ÉTAT DES LIEUX À LA CHARGE DU LOCATAIRE
3€ TTC/m²	3€ TTC/m²

LOCATION GARAGES / PARKINGS

HONORAIRES GARAGES / PARKINGS À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES GARAGES / PARKINGS À LA CHARGE DU LOCATAIRE
7.20% TTC DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES	7.20% TTC DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES

LOCATION IMMOBILIER D'ENTREPRISE

HONORAIRES À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	HONORAIRES À LA CHARGE DU LOCATAIRE
18% TTC DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES	18% TTC DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES